

Emploi informel et accès des femmes au marché du travail en Afrique du Nord

Informal employment and women's access to the labour market in North Africa

GHERBI Hassiba¹

Maitre de Conférences, Laboratoire Economie de Développement,
Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de
Gestion de l'université de Bejaia.

hassiba.gherbi@univ-bejaia.dz

Date de soumission : 02-03-2023, Date d'acceptation : 15-03-2023, Date de publication : 02-06-2023

Résumé

Un modèle logit étudie les déterminants de la participation des jeunes hommes et femmes à l'emploi, en particulier l'emploi informel, en appliquant une estimation logistique binaire aux quatre pays de l'échantillon (Algérie, Tunisie, Maroc, Egypte) 7 816 jeunes de 15-29 ans en 2015. Une estimation logistique comparative entre hommes et femmes, dans les deux segments formel/ informel. Les résultats attestent que les hommes sont deux fois plus susceptibles que les femmes d'être actifs.

Mots clés : Afrique du Nord, emploi informel, genre, jeunesse, modèle logit.

Code JEL:E26, J46.

Abstract

A Logistic regressions study the determinants of male and female youth participation in employment, especially informal employment, by applying a binary logistic estimation to the four countries of the overall sample (Algeria, Tunisia, Morocco, Egypt) 7,816 young people aged 15-29 in 2015. A comparative logistic estimation is estimated between men and women, in both formal/informal segments. The results show that men are twice as likely as women to be active.

Keywords: gender; informal workers; North Africa; logistic regressions; youth.

Classification Codes JEL:E26, J46.

¹Auteur correspondant

Introduction

Les économies de l'Afrique du Nord (Algérie, Tunisie, Maroc, Egypte) sont engagées dans un cycle de réformes profondes depuis les années 90 pour s'adapter au processus de mondialisation. Cependant leurs marchés du travail restent encore entravés par des obstacles sévères, qui risquent non seulement de compromettre les équilibres macro-économiques, mais aussi le consensus social nécessaire pour atteindre les objectifs d'un développement social et humain durable.

L'observation des taux de participation des femmes à l'activité économique dans ces pays permet de relever un écart considérable entre hommes et femmes et un taux de chômage féminin les plus élevés au monde. Ceci réduit également le taux d'activité global qui demeure assez faible en rapport avec la moyenne mondiale. Ainsi, pour 100 hommes économiquement actifs en Afrique du Nord, on ne trouve que 23 femmes dans la même situation (OIT, 2016 ; Charmes et Musette, 2003) ; ce qui représente l'écart entre les sexes le plus élevé au monde (Locoh et Ouadah-Bedidi, 2014). Elles sont confrontées à des obstacles importants qui limitent leur accès à l'emploi, notamment des normes sociales et culturelles restrictives, des lois discriminatoires et des stéréotypes de genre persistants (Angel-Urdinola&Tanabe, 2012 ; Gatti *et al*, 2014).

L'existence de différences significatives entre les sexes aussi bien en termes de rémunération que de situation dans la profession (Charmes, 2009 ; Gherbi et al, 2019), conduisent à privilégier l'analyse des inégalités entre sexes dans les pays d'Afrique du Nord. L'égalité de traitement implique l'absence de toute discrimination, notamment celles fondées sur l'appartenance de sexe. Cette relation logique d'implication fait de la preuve de la discrimination un enjeu politique essentiel dans le système de valeurs des sociétés démocratiques (Becker, 1957). Etant donné les théories féministes qui posent la dominance masculine comme évidence historique, les inégalités qui existent entre les femmes et les hommes sur le marché du travail, ne sont que des cas de discrimination résultants de la position subordonnée de la femme dans la société, position historiquement et culturellement construite (Locoh et Tichit, 1996 ; Otohe, 2017). Les conséquences de cette subordination et de la division sexuelle du travail qui en découle font que la femme assume seule le travail de production domestique. En effet, on s'attend à ce que dans les ménages où la charge de travail domestique est importante, les femmes investissent moins le marché du travail.

La segmentation du marché du travail entre emploi formel et informel s'accompagne d'un écart en matière d'accès au marché du travail des hommes et des femmes cherchant un emploi. Le sous-emploi, l'informalité et l'emploi précaire sont la réalité pour une majorité croissante des jeunes femmes nord africaines, malgré les forts progrès significatifs en matière de scolarisation de ces dernières, qui ne se traduit forcément pas par de meilleures chances d'accès au marché du travail. L'emploi informel dans les pays d'Afrique du Nord représente 50,2% de l'emploi total non agricole (Charmes, 2016). Il est de 43% en Algérie, 50% en Tunisie, 45% au Maroc et 53% en Egypte (OIT, 2017). Près de deux tiers des femmes nord africaines et un tiers des hommes occupent des emplois vulnérables au sens de l'OIT (OIT, 2017). En Algérie,

le taux de l'emploi informel féminin atteint 24% ; dans le secteur privé, ce dernier avoisine 70% pour les femmes contre 69% pour les hommes (Charmes et Remaoun, 2014 ; ONS, 2015). En Egypte, plus d'un quart de femmes occupées exercent dans l'informel (World Bank, 2014 ; Charmes, 2015). La Tunisie enregistre plus de 27% de femmes exerçant dans l'économie informelle, elles sont très nombreuses dans le salariat informel (76%) plutôt que dans l'emploi du secteur informel (19%) (Charmes, 2016). Au Maroc, 40% de femmes travaillent dans l'informel (HCP, 2017).

Dans cette présente étude, nous nous concentrons sur les facteurs déterminants de l'accès des femmes au marché de travail segmenté (formel vs informel). Une démarche comparative, selon le genre, entre les pays d'Afrique du Nord (ayant un niveau de développement comparable) devrait permettre d'identifier les causes fondamentales de l'existence des inégalités entre sexes, mais aussi d'esquisser les moyens à concevoir et à mettre en œuvre pour réduire cet écart persistant.

L'analyse porte sur un échantillon représentatif de 3 027 jeunes actifs d'Afrique du Nord âgés de 15 à 29 ans, issu de la base de données *Sahwa* (2016), fondée sur un questionnaire commun réalisé en 2015 auprès de 7 816 jeunes d'Algérie, d'Egypte, du Maroc et de Tunisie, qui couvre l'éducation, l'emploi et l'intégration, la participation politique, les valeurs et la culture, les questions de genre, la migration et la mobilité internationale. Nous nous concentrons sur les principales caractéristiques de l'activité des jeunes sur le marché du travail dans les quatre pays d'Afrique du Nord, afin d'étudier dans quelle mesure la vulnérabilité, les faibles revenus et la discrimination sont liés à l'accès limité à l'emploi formel pour les femmes et à l'emploi informel omniprésent.

La section 1 est consacrée à la revue de la littérature relative aux définitions internationales de l'emploi informel (ILO, 2013), aux mesures de l'informalité ainsi que la segmentation du marché du travail en Afrique du Nord. La section 2 étudie les déterminants de la participation des jeunes en appliquant une estimation logistique binaire dans un premier temps sur le groupe des femmes vs celui des hommes puis sur les quatre pays de l'échantillon global (7 816 personnes). La conclusion résume les principaux résultats de l'étude.

1. Revue de la littérature sur l'emploi informel en Afrique du Nord

1.1. Définitions et mesures : faits stylisés

Le secteur informel (BIT 1993) comprend les entreprises non constituées en sociétés, un sous-ensemble du secteur des ménages institutionnels, regroupant à la fois les travailleurs indépendants et les employeurs. Ces unités économiques, qui fournissent une certaine production légale du marché, ne sont pas enregistrées ou leurs employés ou leur taille se trouve en dessous du seuil de cinq employés permanents rémunérés.

L'emploi informel (OIT 2003) englobe tous les emplois exercés dans les entreprises tant informelles que formelles par des travailleurs qui ne sont pas soumis à la réglementation du travail, à l'impôt sur le revenu ou à la protection sociale. Cela est dû à l'absence de déclaration des emplois ou des employés, des emplois occasionnels ou de courte durée, des emplois avec des heures ou des salaires inférieurs à un seuil déterminé, un lieu de travail en dehors des locaux de l'entreprise de l'employeur. La définition extensive est basée sur le non-paiement des cotisations sociales plutôt que sur l'absence de protection sociale, dans la

mesure où les individus peuvent accéder à la protection sociale grâce à la contribution d'un autre membre du ménage (Charmes 2019, 18). L'emploi informel ou l'emploi dans l'économie informelle comprend trois composantes : (i) l'emploi dans le secteur informel (la composante la plus importante), (ii) l'emploi informel dans le secteur formel et (iii) l'emploi informel dans les ménages (travailleurs à domicile et membres du ménage produisant biens et services pour leur propre usage final).

1.2. Théorie de la segmentation du marché du travail

Le concept d'un marché du travail unique, hypothèse centrale de la théorie du capital humain, est remis en cause par la théorie de la segmentation du marché du travail (Dickens &Lang, 1992): le clivage entre le secteur formel et le secteur informel (Fields, 1975). Le secteur formel s'avère attractif, car il offre des emplois mieux rémunérés et bénéficie d'une protection sociale qui fait défaut dans le secteur secondaire ou informel. La segmentation peut également avoir lieu au sein du secteur informel lui-même : le « niveau inférieur » (ou secteur de subsistance) dans lequel les femmes opèrent offre un accès facile à des emplois faiblement rémunérés, tandis que le « niveau supérieur » comprend des barrières à l'entrée similaires à celles du secteur formel (Fields, 1990). Le capital humain (éducation et expérience) explique les écarts de salaire (ou de revenu) de l'emploi formel, et plusieurs articles documentent l'informalité sur le marché du travail nord-africain (Angel-Urdinola, 2012 ; Gatti *et al.*, 2014). Cependant, la relation entre l'informalité et l'inégalité salariale est rarement abordée (El-Haddad &Gadallah, 2018). À notre connaissance, aucun article n'a jusqu'à présent abordé le problème majeur des inégalités de genre chez les jeunes en Afrique du Nord notamment, la segmentation formelle/informelle. Nous n'avons pas abordé les déterminants de l'accès à l'économie informelle, s'agissant d'un choix volontaire ou d'une stratégie de dernier recours (Gunther &Launov, 2012). A cet égard, Merouaniet *al.* (2018) appliquent un modèle logistique avec effets d'interaction à un petit échantillon stratifié issu des données Sahwa (2016), soit 1525 jeunes travailleurs âgés de moins de 30 ans d'Algérie, du Maroc, et de la Tunisie. Le taux moyen d'affiliation à la sécurité sociale dans les trois pays n'est que de 32 pour cent. Quant à la répartition par pays, elle est la plus élevée en Algérie et la plus faible au Maroc, tandis que la Tunisie se situe entre les deux. L'étude suggère que la plupart des jeunes prennent des risques et choisissent volontairement de se soustraire à la couverture de la sécurité sociale, une minorité adoptant une stratégie de dernier recours. Le genre n'est pas abordé.

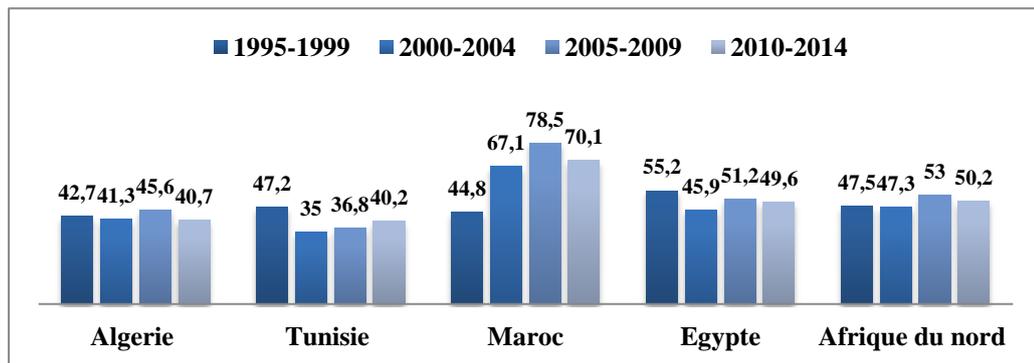
1.3. L'économie informelle en Afrique du Nord : genre et inégalité

Dans la plupart des pays d'Afrique du Nord, les femmes sont plus exposées au risque de chômage et de rester inactives par rapport aux hommes. Selon les données de l'Organisation internationale du travail (OIT) en 2017, les femmes de la région sont souvent confrontées à des obstacles tels que la discrimination en matière d'embauche, l'accès limité à l'éducation et à la formation, ainsi que les rôles et les stéréotypes de genre qui limitent leur participation au marché du travail. Ces obstacles contribuent à créer des disparités de genre sur le marché du travail et à maintenir les femmes dans des emplois précaires et de mauvaise qualité. C'est, en

effet, dans un environnement général astreignant, où la société est fortement dominée par les hommes, qu'évolue la femme en Afrique du Nord.

Au cours de ces dernières années, l'emploi dans l'économie informelle fluctue dans tous les pays d'Afrique du Nord, il a connu un accroissement au cours de la période 2000 à 2009 suivi par une diminution au cours de la période 2010 à 2014, estimé en moyenne à 50% de l'emploi total non agricole. Le Maroc enregistre le taux le plus élevé (70%), l'Égypte (50 %) l'Algérie et la Tunisie (40%) (Charmes, 2015). (Graphique 1).

Graphique 1. Évolution de l'emploi dans l'économie informelle en proportion de l'emploi non agricole dans les pays d'Afrique du Nord



Source : Charmes (2015)

La part des femmes dans l'emploi informel progresse plus rapidement que leur participation à l'emploi formel. Près de deux tiers des femmes nord africaines occupent des emplois vulnérables au sens de l'OIT (OIT, 2017). Bien que leur part soit dans la plupart des cas d'une importante intensité, mais elle est inférieure à celles des hommes dans tous les pays.

En Algérie, les femmes sont entre 1/3 et 2/5 à ne pas être affiliées à une caisse de sécurité sociale, contre plus de 40% pour les hommes (ONS, 2014). Ces derniers sont prédominants dans le secteur du bâtiment et le commerce. Les femmes pour leur part elles sont présentes dans le secteur textile (confection), coiffure et artisanat et les services (Charmes et al, 2014 ; Gherbi, 2016).

De même en Tunisie, l'emploi informel est réparti chez les hommes (46,8%) plus que les femmes (27,4%) (Charmes, 2015). Elles exercent particulièrement comme salariées informelles (76%) qu'indépendantes informelles (24%).

Un tiers des femmes en Égypte exercent dans l'informel contre plus de 50% d'hommes. Un quart de l'ensemble des femmes qui travaillent en Égypte sont des travailleurs indépendants, et elles sont dans leur majeure partie installées en milieu rural. Leurs salaires moyens correspondent à peu près à la moitié de celui des hommes occupant un poste informel (63%) sont des aides familiaux non rémunérés (Nasr, 2010 ; banque mondiale, 2017). À cause de la discrimination sexiste, les femmes sont exclues des possibilités de formation, notamment les opportunités d'apprentissage dans le secteur informel qui pourraient les aider à gagner de meilleurs salaires et à améliorer leurs conditions de travail (BAD, 2016).

Au Maroc, moins de 30 % des femmes font partie de la population active, il est l'un des rares pays de la région MENA où le taux d'activité féminin recule. Des disparités importantes existent cependant entre zones urbaines et zones rurales. Le taux d'inactivité des femmes est particulièrement élevé dans les villes (plus de 80 %). En milieu rural, elles sont un peu plus présentes, mais leur participation s'est plus nettement érodée. Et elles sont employées dans leur quasi-totalité de manière informelle, souvent au sein d'une exploitation agricole familiale et pour des activités connexes. Leurs options sont particulièrement restreintes. Dans les zones urbaines, la participation des femmes est étroitement liée à l'éducation et au statut familial. Si les femmes qui travaillent en ville possèdent plutôt un bon niveau d'éducation, la majorité (55 %) est employée dans le secteur informel (Banque mondiale, 2021).

2. Les déterminants de l'emploi des jeunes en Afrique du Nord

2.1. Estimation logistique binaire de l'accès des jeunes à l'emploi

Les données utilisées sont issues de l'enquête jeunesse Sahwa réalisée en 2015 sur un champ de quatre pays (Algérie, Tunisie, Maroc et Egypte). L'échantillon comprend 7 816 personnes âgées de 15 à 29 ans, dont 3 937 (50,4 %) sont des femmes et 3 879 (49,6 %) sont des hommes. La population active comprend 3 027 individus, dont 2 116 hommes (69,9 %) et 911 femmes (30,1 %), soit un taux d'activité de 38,7 %. Un quart (783 personnes) de la population active est au chômage, soit un taux de chômage qui affecte le quart (25,86%) des jeunes. La répartition par pays est donnée dans le tableau 1 ci-après.

L'échantillon est divisé en trois classes d'âge : 15-19, 20-24 et 25-29 ans ; soit une proportion des jeunes actifs qui s'élève avec l'âge de 13 % (15-19 ans), à plus d'un tiers (20- 24 ans) et la moitié sont âgés entre (25-29 ans). L'échantillon comprend 83% de célibataires (17% sont mariés). L'éducation recouvre trois niveaux d'études, le supérieur (24%), secondaire (36%) et 40 % ont au plus un niveau d'étude moyen. La population urbaine est de 57% et 43% est rurale. La variable "niveau de vie du ménage" comprend trois catégories pauvres (53,5%), moyens (22,5%) et riches (24%).

Tableau 1. Répartition de l'échantillon Sahwa dans quatre pays d'Afrique du Nord (2015)

Echantillon	Algérie	Egypte	Maroc	Tunisie
Echantillon total				
7,816(100%)	2,000 (25.6%)	1,947 (24.9%)	1,862 (23.8%)	2,008 (25.7%)
Jeunes inactifs				
4,789 (100%)	1,185	1,191	1,328	1,086
Jeunes actifs				
3,027 (100%)	815 (26.92%)	756 (24.97%)	534 (17.64%)	922 (30.45%)
Taux d'activité	40.75%	38.82%	28.67%	45.9%
Hommes*	66.8%	70.5%	71%	68.7%
Femmes*	16.4%	22.5%	24.4%	26.3%
Total*	41.8%	46.9%	46.9%	47.1%

Source : Calculs de l'auteur d'après les données Sahwa (2016). * Selon les Instituts statistiques - ONS, HCP, CAPMAS et INS (2010-2018).

Les variables retenues dans les différentes estimations sont, tout d'abord, relatives aux caractéristiques propres des individus. L'âge, décomposé en trois classes [15-19], [20-24] et [25-29]. Cette décomposition nous permet d'appréhender le potentiel lié à l'expérience des individus et aussi connaître le taux des déperditions scolaires pour la catégorie (15 à 19 ans) qui sont censés être scolarisés et qui se retrouvent sur le marché du travail, un taux de 13% est enregistré pour cette catégorie (dont 22% de femmes et 77% hommes), le plus grand effectif se retrouve en Egypte. Plus d'un tiers des actifs sont âgés entre (20 à 24 ans), puis la moitié des actifs sont âgés de (25 à 29 ans).

La situation matrimoniale, prend la valeur 1 pour les mariés et 0 pour les célibataires. L'échantillon est constitué de 83% célibataires y compris les divorcés et veufs qui sont de 0.6% de l'ensemble de l'échantillon plus les mariés (17%).

Les variables liées au niveau d'instruction sont réparties selon différents niveaux d'études, le supérieur (24%), secondaire (36%) et les sans instructions plus le moyen (40%).

Selon le milieu de résidence : l'urbain (57%) et le rural (43%). La variable, "niveau de vie du ménage"² décomposée en trois catégories (pauvre, moyen et riche).

L'échantillon comprend (53,5%) de ménages pauvres, (22,5%) moyens et (24%) de riches. Nous avons 922 actifs Tunisiens (30,45%), 815 Algériens (26,92%), 756 Egyptiens (24,97%) et 534 actifs Marocains (17, 64%).

Nous cherchons à travers ces variables de tester trois principales hypothèses des déterminants de l'accès au marché du travail. Premièrement, l'hypothèse du capital humain par la variable "niveau d'instruction". Puis, l'hypothèse des stratégies de survie testée à travers la mesure de l'effet de la variable "niveau de vie du ménage". Enfin, l'hypothèse "féministe" à travers la mesure des impacts des variables familiales (taille du ménage, milieu de résidence et statut matrimonial).

Notre étude s'appuie sur un modèle de régression logistique binaire³ selon deux niveaux d'analyse : une première estimation est appliquée sur le groupe des hommes actifs, puis sur le groupe des femmes actives. La variable dépendante prend la valeur 1 si l'individu est occupé 0 s'il est chômeur. Les résultats de l'estimation sont reproduits dans le tableau 2 ci-après.

Dans un deuxième niveau, la probabilité de participer à la vie active est estimée sur quatre pays séparément 2000 Algériens (25.6%), 1947 Egyptiens (24.9%), 1862 Marocains (23.8%) et 2008 Tunisiens (25.7%); ayant comme échantillon de référence les inactifs. La variable dépendante prend la valeur 1 s'il est actif 0 s'il est inactif (tableau 3).

Le modèle va tenter d'expliquer quels sont les facteurs clés de la participation des jeunes au marché du travail dans les quatre pays Nord-Africain ? Dans quelle mesure la participation des jeunes femmes diffère-t-elle de celle des jeunes hommes ?

²La variable niveau de vie du ménage est un indicateur calculé sur une ACP qui classe les ménages selon leur disposition en équipements en trois axes pauvre, moyen et riche.

³On peut indifféremment choisir dans ce cas d'étude un Probit binaire ou un logit. Le modèle Logit possède l'avantage d'une plus grande simplicité numérique, le modèle Probit est en revanche plus proche du modèle de régression par les moindres carrés ordinaires.

Encadré N°1 : Le modèle dichotomique de participation

La décision de participation au marché du travail peut être formalisée par une structure à choix discret où l'individu i choisit ($Y_i = 1$) ou non ($Y_i = 0$) de participer au marché du travail.

$$\gamma_i = \beta_0 + \beta_1'x_i + \beta_2'F_i + \varepsilon_i \dots \dots \dots [1]$$

X_i : un vecteur de caractéristiques individuelles comprenant des variables visant à capturer le potentiel de productivité ayant un impact sur la participation des jeunes au marché du travail. (Niveau d'éducation, âge, situation matrimoniale). F_i : un vecteur de caractéristiques familiales (niveau de vie, milieu de résidence, taille du ménage).

β'_k : $k : 0, 1, 2$ un vecteur de paramètres à estimer.

ε_i : Un terme d'erreur.

Source : Lachaud, El Aynaoui 1997

Les résultats de l'estimation appliquée à l'échantillon des hommes puis à celui des femmes sont reproduits dans le tableau 2 ci-après.

Tableau 2. Estimations logit de l'accès à l'emploi pour les hommes et femmes

Variable dépendante	Participe			
	Hommes		Femmes	
Variabiles explicatives	Coefficients	Prob	Coefficients	Prob
Constante	-0.775***	0,000	-1.507***	0,00
Age : [15-19] référence				
[20-24]	0.0483***	0.007	0.120*	0.015
[25-29]	0.011***	0.009	0.254*	0.071
Niveau d'instruction sans instruction, primaire, moyen (référence)				
Secondaire	0.003*	0,046	0,055***	0,006
Supérieur	0.051*	0,081	0.032***	0,000
Situation matrimoniale :				
Célibataire (réf)	0.0132***	0,000	-0.0323**	0,070
Marié				
Niveau de vie : Pauvre (réf)				
Moyen	0,727***	0,009	0,033	0,015
Riche	0,540***	0,001	-0.289	0,011
Taille du ménage	0.680**	0,002	0.085	0,027
Milieu de résidence : Urbain (référence)				
Rural	0.287	0,592	-0,395	0,014
Pays : Algérie (référence)				
Tunisie	0.026**	0,010	0.0978***	0,000
Egypte	-0.015***	0,000	0,051	0.821
Maroc	-	.0000	-0,0190***	0.000
	0.0124***			
Log de vraisemblance -2	1987.555^c		1024.001^b	

R-2 Cox &Snell	,112		,150	
Pseudo R-2 Nagelkerke	,207		,175	
N	2116		911	

Note : *** p<0.01 ; ** p<0.05 et * p<0.1

Source : calculs de l'auteur

L'âge est une variable significative, avoir une année d'âge supplémentaire augmente la chance d'avoir un emploi de 1,1% pour les hommes et de 0,9% pour les femmes quand il s'agit de la catégorie d'âge [25-29]. Pour les deux genres, la variable "niveau d'éducation" représente un avantage dans leur accès au marché du travail. Les chances relatives pour un individu d'être occupé plutôt que chômeur doublent quand on passe de sans instruction à secondaire (5,5 % pour les femmes et de 0,3% pour les hommes) et sont plus élevées quand elle possède un niveau d'étude "supérieur". Etre un homme marié augmente ses chances d'occuper un poste d'emploi de 1,3% par rapport aux célibataires. En revanche les femmes mariées diminuent leurs chances d'occuper un emploi de -3,2 % par rapport aux célibataires. La taille du ménage influence positivement la participation des femmes au marché du travail.

Les femmes appartenant à un ménage riche diminuent leurs chances d'accéder au marché du travail de 28%, contrairement aux hommes qui font augmenter leurs chances d'exercer en passant d'un niveau de vie moyen à riche plutôt que pauvre.

Les femmes rurales ont moins de chance d'avoir un emploi (-3,95%) par rapport aux femmes issues d'un milieu de résidence urbain. La probabilité d'exercer pour une femme Tunisienne est de 0.9% plus élevée qu'à une femme Algérienne et 2,6% pour un homme tunisien qu'un algérien. Un homme Egyptien à moins de chance (-1.5%) d'exercer qu'un homme Algérien. De même pour le Maroc, pour les deux sexes, les chances d'exercer sont inférieure par rapport à l'Algérie de moins 1.2 pour les hommes et -1.9 pour les femmes. La Tunisie est le pays le plus avantage en matière d'insertion des jeunes sur le marché du travail.

2.2. Estimation de régressions logistiques binaires dans quatre pays d'Afrique du Nord

Dans le tableau 3, nous estimons la probabilité de participation au marché du travail dans les quatre pays, avec comme référence la population inactive. La variable dépendante est égale à 1 si l'individu participe au marché du travail et 0 sinon. Cet échantillon global comprend, 2 000 Algériens, 1 947 Egyptiens, 1 862 Marocains et 2008 Tunisiens. Quant à la distribution du sous-échantillon des jeunes inactifs, les deux tiers sont des femmes et plus de la moitié bénéficie d'un enseignement secondaire. Près de la moitié des femmes sont âgées de 25 à 29 ans avec un niveau d'enseignement primaire, tandis que plus d'un tiers des hommes âgés de 25 à 29 ans ont un niveau d'enseignement primaire ou moyen. Les femmes disposent en moyenne d'un niveau d'éducation plus élevé que les hommes.

Tableau 3. Estimations logit binaire de l'accès à l'emploi dans les quatre pays.

Variable dépendante	Participe							
	Algérie		Egypte		Maroc		Tunisie	
Pays	Coefficient	Pro	Coefficient	Pro	Coefficient	Pro	Coefficient	Pro
Constante	- 2.337** *	.000	- 2.848** *	.000	-1.667***	.000	- 1.509** *	.000
Age : référence [15-19]	1.606**	0.00	1.259**	.000	0.780***	.00	1.701**	.000
[20-24]	*	0.00	*	.000	2.372***	0	*	.000
[25-29]	2.545**		2.479**			.00	2.593**	
	*		*			0	*	
Genre : Femme (réf)								
Homme	1.536**	.000	2.687**	.000	1.377***	.00	0.919**	.000
	*		*		0		*	
Situation matrimoniale : Célibataire (référence)								
Marié	- 0.515**	0.00	- 0.420**	.009	-0.466***	.00	- 1.035**	.000
	*		*			08	*	
Niveau d'éducation : sans instruction								
+moyen (réf)	- 0.520**	.000	-0.316**	.002	-0.555***	.00	- 0.648**	.000
Secondaire	*	.000	-	5	-1.160***	0	*	.000
Supérieur	- 0.705**		0.736**	.000		.00	-	
	*		*			0	*	
							0.638**	
							*	
Niveau de vie : Pauvre (réf)	0.127	0.72	0.126	0.72	0.019	0.8	1.094	0.29
Moyen	0.402	0.52	-	2	0.019	91	-	6
Riche			0.614**	0.00		0.8	0.347**	0.00
			*	3		91		7
Taille du ménage	3.750*	0.05	1.184	0.27	0.194***	0.0	0.929	0.33
				7		00		5
Milieu de résidence: urbain (réf)								
Rural	0.218	0.64	0.283**	0.02	0.267	0.6	3.696*	0.05
				0		05		5
Log vraisemblance-2	2141.59		1832.48		1737.163		2253.25	
R-2 Cox & Snell	4 ^c		5 ^c		,233		0 ^c	
Pseudo R ²	,245		,326		,334		,227	
Nagelkerke	,331		,443		1862		,303	781
N	2000		1946				2008	6

Note : *** p<0.01 ** p<0.05 et * p<0.1

Source : calculs des auteurs

D'après les résultats de ce modèle, l'âge est très significatif dans les quatre pays. L'accès des jeunes au marché du travail augmente avec l'âge. Les hommes sont deux fois plus susceptibles que les femmes d'être actifs dans les quatre pays. Le fait d'être un homme augmente de 14 points ses chances de participer au marché du travail en Égypte, de 4,6 en Algérie, de 3,9 points au Maroc et de 2,5 points en Tunisie. Ce résultat semble cohérent avec les statistiques nationales concernant le taux de participation des femmes dans ces pays, parmi lesquels la Tunisie occupe la première place.

Le niveau d'éducation est négativement corrélé à la participation des jeunes au marché du travail des quatre pays. La probabilité de participation au marché du travail diminue du niveau secondaire au niveau supérieur, et ce quel que soit le pays. De plus, un diplôme universitaire ne garantit plus un emploi formel.

La situation matrimoniale est significative et négative dans les quatre pays. Les personnes mariées sont moins susceptibles de participer au marché de l'emploi que les célibataires. Ce résultat sans doute corrélé à l'âge des individus, mais également à leur formation qui allonge le délai d'insertion sur le marché du travail.

Les variables liées à l'environnement familial ne sont pas déterminantes. Être né dans un ménage « riche » diminue les chances de participation au marché du travail de 0,7 point en Tunisie et de 0,54 point en Égypte. Plus le ménage est riche, moins il a besoin d'un revenu complémentaire de la part des jeunes. La taille du ménage a un impact positif sur l'inclusion des jeunes sur le marché du travail. Plus la taille du ménage est grande, plus les jeunes en âge de travailler doivent contribuer au revenu du ménage de 3,7 points dans les ménages de grande taille en Algérie et de 0,8 point au Maroc. Quant aux zones rurales, les individus sont plus susceptibles d'être actifs en Égypte et en Tunisie. Ce résultat est sans doute la conséquence du taux d'activité de la main-d'œuvre agricole dans ces deux pays, alors que la variable n'est pas significative en Algérie et au Maroc.

Conclusion

L'insertion des femmes sur le marché du travail en Afrique du Nord est devenue complexe non seulement dans un contexte caractérisé par une faible création d'emploi, mais aussi au niveau de la discrimination à l'égard des femmes. L'Afrique du Nord affiche le deuxième plus important écart entre les taux d'activité masculins et féminins dans le monde (BIT, 2016). L'Algérie est en tête avec le taux le plus faible (17%) (ONS, 2017). Les taux de chômage sont en défaveur des femmes, le risque de se retrouver au chômage est toutes choses égales par ailleurs (âge, niveau d'éducation, milieu de résidence...) est deux fois plus élevé pour les femmes que pour les hommes. Près de deux tiers occupent un emploi informel, notamment chez les moins instruites et les plus pauvres (Charmes, 2016). La sexualisation des activités est manifeste à tous les segments du marché du travail, formel aussi bien qu'informel.

De ce fait, la féminisation de l'emploi informel s'accompagne d'un handicap majeur, les femmes se voient cantonnées dans des activités hautement concurrentielles, faiblement capitalisées et peu rémunératrices (OIT, 2012). Cette situation persiste, malgré le niveau d'éducation des femmes qui a rattrapé et voir même dépassé celui des hommes dans tous les pays. Les inégalités se manifestent encore et toujours, sans aucun rétrécissement que ce soit dans la participation des

femmes à la vie active ou dans la concentration de celles-ci dans certains secteurs d'activité peu rémunérateurs bien spécifiques (administration, éducation, santé et autres services) ou dans leur forte présence dans l'emploi précaire et le chômage et la persistance des écarts de salaire entre hommes et femmes.

Selon les estimations logistiques binaires appliquées sur l'échantillon de 7 816 personnes âgées de 15 à 29 ans, les hommes sont deux fois plus susceptibles que les femmes d'être actifs et l'accès des jeunes au marché du travail augmente avec l'âge dans les quatre pays d'Afrique du Nord. Les individus issus de ménages pauvres ont une probabilité plus élevée de participer à la population active et inversement pour les ménages aisés, avoir un diplôme universitaire ne garantit plus un emploi. La Tunisie est le pays le plus avancé en ce qui concerne l'inclusion des jeunes sur le marché du travail, en particulier des femmes. Un contrôle de robustesse permet de s'assurer que les résultats restent cohérents.

Quelques limites de cet article méritent d'être soulignées. L'échantillon issu des données Sahwa n'a pas été entièrement ajusté en ce qui concerne le Maroc. Nos résultats se limitent à la population active des jeunes et ne devraient pas être généralisés à l'ensemble des classes d'âge.

Références

- Angel-Urdinola D. F., Tanabe K., 2012, "Micro-Determinants of Informal Employment in The Middle East and North Africa Region", Social Protection Discussion Paper No. 1201, The World Bank, Washington DC.
- Blau F., 1984, "Discrimination against women: theory and evidence", in W. Jr. Darity, Labor Economics: Modern Views, Kluwer-Nijhoff Publishing, Boston, p. 53-89.
- Charmes J., 2019, Dimensions of Resilience in Developing Countries: Informality, Solidarities and Carework. Springer, Series: Demographic Transformation and Socio-Economic Development, 10.
- Charmes J., 2016, Protection sociale et économie informelle en Tunisie. Défis de la transition vers l'économie formelle, Centre de Recherches et d'études sociales et Banque Africaine de Développement. Tunisie.
- Charmes J., 2015, Vers une résurgence de la préoccupation des pouvoirs publics à l'égard de l'économie informelle sur la rive sud de la Méditerranée, Annuaire IEMed de la méditerranée, Barcelone.
- Charmes J., Remaoun M., 2014, L'économie informelle en Algérie. Estimation, tendances, politiques, Bureau International du Travail, Genève.
- Dickens W. T., Lang K., 1992, "Labor Market Segmentation Theory: Reconsidering the Evidence". Working Paper no 4087 NBER Program(s): Labor Studies.
- El-Haddad A., Gadallah M., 2018, "The informalization of the Egyptian economy (1998-2012): A factor in growing wage inequality?", Economic Research Forum Working Paper No 1210, Cairo.
- Fields G. S., 1975, "Rural-urban migration, urban unemployment and underemployment, and job-search activity in LDCs", Journal of Development Economics, vol. 2, no 2, p. 165-187.
- Fields G. S., 1990, "Labour market modelling and the urban informal sector: Theory and evidence", in D. Turnham, B. Salomé, A. Schwarz, The informal sector revisited. OECD, Development Centre, Paris, p. 49-69.
- Gatti R., Angel-Urdinola D. F., Silva, J., Bodor A., 2014, Striving for Better Jobs - The Challenge of Informality in the Middle East and North Africa. The World Bank, Washington DC.
- Gherbi H., 2014, "Caractéristiques et déterminants de l'emploi informel féminin en Algérie : le cas de la région de Bejaia", Mondes en Développement, vol. 42, no 166, p. 45-58
- Gherbi H., Adair P., 2016, "Femmes et emploi informel dans la wilaya de Bejaia (Algérie) : un modèle probit", Cahiers Association Tiers Monde, vol. 31, p. 221-230.

- Gherbi H et al., 2019, Gender Inequalities on the Labour Market in North Africa : Issues, Estimates and Benchmarking of Inclusiveness; Femise research paper, European Commission, Brussels.
- Gunther I., Launov A., 2012, "Informal employment in developing countries", Journal of Development Economics, vol. 97, no 1, p. 88-98.
- HCP, 2017, Le marché du travail au Maroc : défis et opportunités, Haut-Commissariat au Plan, Banque Mondiale, Rabat.
- ILO, 2017, Global Wage Report 2016 / 17. Wage inequality in the workplace, International Labour Office, Geneva.
- ILO, 2013, Measuring Informality: A Statistical Manual on the informal sector and informal employment, International Labour Office, Geneva.
- ILO, 2003, Report 1, General report, 17th International Conference of Labour Statisticians, International Labour Office, Geneva, 24 November – 3 December.
- ILO, 2002, Women and men in the informal economy: A statistical picture, International Labour Office, Geneva, 1st edition.
- ILO, 1993, Report of the 15th international conference of labour statisticians, International Labour Office, Geneva, 19–28 January.
- Merouani W., Hammouda N. E., El Moudden C., 2018, "Social Security Entitlement in Maghreb Countries", Economic Research Forum Working Paper no 1264, Cairo.
- Mincer J., Polachek S., 1974, "Family Investments in Human Capital", Journal of Political Economy, vol. 82, p. 576-581.
- Otobe, N., 2017, "Gender and the informal economy: Key challenges and policy response", Employment Working Paper no. 236, International Labour Office, Geneva.
- ONS, 2015, "Enquête emploi auprès des ménages (2014) ", Données statistiques no 683, Office national des statistiques, Alger.
- Sahwa, 2016, Sahwa Documentation Report, Centre for International Affairs (CIDOB) and European Commission, Seventh Research Framework Programme, Barcelona.
- Wooldridge J. M., 2001, Econometric Analysis of Cross Section and Panel Data, MIT Press, Cambridge, Mass.
- World Bank, 2014, Arab Republic of Egypt, more jobs, better jobs: a priority for Egypt, World Bank, Washington DC.
- World Bank, 2021, The Long Shadow of Informality: Challenges and Policies, World Bank, Washington DC.